

SEANCE PUBLIQUE
du Mercredi 15 Juillet 2020
à 18 h 00

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

2020-1248

L'an deux mille vingt et le quinze juillet à 18h00, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni sis ESPACE DES 3 PROVINCES, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DESCHAMPS, Doyen d'âge.

La convocation a été établie et affichée le mercredi 08 juillet 2020.

PRESENTS:

Monsieur Gérard BAGNOL, Monsieur Michel BERIL, Monsieur Jean-Pierre BERNARDIE, Madame Dominique BORDEROLLE, Monsieur Jean-Philippe BOSSELUT, Monsieur Julien BOUNIE, Monsieur Hubert BOURNOL, Madame Corinne BOUSQUET, Madame Séverine BROUSSEAUD, Monsieur Jean-Marc BRUT, Monsieur Stéphane BRUXELLES, Monsieur Steve CLOG DACHARRY, Madame Anne COLASSON, Madame Martine CONTIE, Monsieur Bernard CONTINSOUZAS, Madame Christine CORCORAL, Monsieur Michel DA-CUNHA, Monsieur Laurent DARTHOU, Madame Isabelle DAVID, Monsieur Philippe DELARUE, Madame Sabine DELORD, Madame Josette DELPY, Monsieur Franck DELTERAL, Monsieur Jean-Claude DESCHAMPS, Madame Alexandra DOUSSAUD, Madame Nelly DUFFAUT, Madame Martine DUMONT, Monsieur Jean-Luc DUPUY, Madame Dominique EYSSARTIER, Madame Josette FARGETAS, Madame Danielle FAUCON, Madame Corinne FERLAND, Madame Marie FINDELING, Monsieur Daniel FREYGEFOND, Monsieur Jean-Paul FRONTY, Madame Catherine GABRIEL, Monsieur Jean-Marie GALAUD, Monsieur Yves GARY, Madame Céline GAUL, Monsieur Philippe HAMPIKIAN, Madame Chloé HERZHAFT, Madame Fatima JACINTO, Madame Sandrine LABROUSSE, Madame Marie-Christine LACOMBE, Madame Héléne LACROIX, Monsieur Alain LAPACHERIE, Monsieur Yves LAPORTE, Monsieur Bernard LAROCHE, Monsieur Jean-Louis LASCAUX, Monsieur Philippe LESCURE, Monsieur Régis LESCURE, Monsieur Christian LEYMARIE, Madame Béatrice LONDEIX, Madame Sylvie LORENZON, Monsieur Walter MAMMOLA, Monsieur Didier MARSALEIX, Madame Sandrine MARTIN, Monsieur Carlos MARTINEZ, Madame Sandrine MAURIN, Madame Frédérique MEUNIER, Monsieur Jean-Louis MICHEL, Monsieur Pierre MONTEIL, Monsieur François PATIER, Monsieur Jean-Pierre PESTOURIE, Madame Sylvie PLAS, Monsieur Jean PONCHARAL, Madame Nicole POULVEREL, Monsieur Christian PRADAYROL, Monsieur François PRINCE, Monsieur Stéphane RAYNAUD, Madame Annie REYNAUD, Monsieur Paul ROCHE, Monsieur Guy ROQUES, Monsieur Bernard ROUSSELY, Monsieur Bernard SAGE, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Henri SOULIER, Monsieur Frédéric SOULIER, Monsieur Jean-Yves SOULIER, Monsieur Jean-Luc SOUQUIERES, Monsieur Denis TABARD, Madame Valérie TAURISSON, Madame Lucette TRALEGLISE, Monsieur Jacques VEYSSIERE, Monsieur Philippe VIDAU, Madame Carine VOISIN, Monsieur Alain ZIZARD.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE MANDAT DE VOTE :

Mandants

Madame Najat DELDOULI
Madame Martine JOUVE
Madame Shamira KASRI
Monsieur Jean SANTOS
Monsieur Didier TRARIEUX

Mandataires

Madame Valérie TAURISSON
Madame Marie-Christine LACOMBE
Madame Isabelle DAVID
Monsieur Philippe DELARUE
Monsieur Jacques VEYSSIERE

Date Procuration

03/07/2020
13/07/2020
15/07/2020
13/07/2020
13/07/2020

ABSENTS EXCUSES N'AYANT PAS DONNE MANDAT DE VOTE:

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a désigné conformément aux dispositions de l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, François PRINCE pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : ELECTION DU PRESIDENT

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Claude DESCHAMPS, Doyen d'âge



Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20200721-2020-1248-DE
Date de télétransmission : 23/07/2020
Date de réception préfecture : 23/07/2020

L'article L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable aux communautés d'agglomération par renvoi de l'article L.5211-2 du CGCT dispose que le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Après l'appel nominal, chaque conseiller communautaire est invité, à l'appel de son nom, à déposer son bulletin dans l'urne qui lui est présentée.

Tout conseiller investi d'une procuration de vote remet un bulletin en lieu et place du mandant.

Tous les conseillers ayant voté, le scrutin est donc clos.

Il s'agit de procéder au dépouillement avec le secrétaire et deux assesseurs qui veillent également à sa régularité.

Sont désignés comme assesseurs :

- Madame Hélène LACROIX,
- Monsieur Henri SOULIER.

Procès-verbal de l'élection du Président :

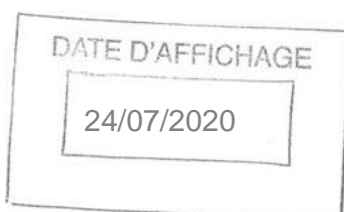
- Nombre de votants : 92
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 92
- Bulletins blancs ou nuls : 12
- Suffrages exprimés : 80
- Majorité absolue : 41

Monsieur Frédéric SOULIER ayant obtenu **80 voix** est élu Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive ; il assure désormais la présidence du conseil communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Le Président



Frédéric SOULIER



Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20200721-2020-1248-DE
Date de télétransmission : 23/07/2020
Date de réception préfecture : 23/07/2020